

Nos références : COM036329 du 09/08/2023

Compte client : 05900944

Vos références : CDE DEV0182787 POLE EMPLOI PACA

Adresse de livraison

SI CONTACT
110 Rue Emilien Gautier

13290 Aix en Provence Cedex
France

Votre contact : DWI DW Pro interne
E-mail :
Tél : 04.42.90.16.04

Adresse de facturation

SI CONTACT
110 Rue Emilien Gautier

13290 Aix en Provence Cedex
France

N° TVA intra. client :

Nous avons déménagé depuis le mardi 19 avril 2022! Voici notre nouvelle adresse :
110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.
Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<u>BL N° 73695 du 18/09/2023</u>					
SAMSUNG FLIP WM55B	Samsung Flip Pro WM55B - Solution de collaboration Flip , tableau blanc numérique 55'' tactile VESA 400 - 35n90 kg (Eco-participation unitaire HT : 2,08) N° Série : 0LSSHNJW500344	1	1 088,51	1 088,51	1
VISION VFM-F10/WH	Support mobile pour SAMSUNG FLIP 55'' - Blanc	1	392,00	392,00	1
SAMSUNG CY-TF65BBCXEN	Extension de connectivités en façade pour FLIP Pro WM55B, WM65B (Eco-participation unitaire HT : 2,08) N° Série : CVA2726EN068	1	107,25	107,25	1
YEALINK UVC40	1206607 - UVC40 - 20M pixels camera - Super-wide FoV : 140? - 4x digital -- N° Série : 806607E117003136	1	552,55	552,55	1
YEALINK BYOD-BOX	1300004 - BYOD cable hub with 1.5m USB-C cable N° Série : 800004F030000290	1	79,64	79,64	1
DWPRO TITAN-TAB-MVCII	Support pour barre de son , barre visio	1	25,00	25,00	1
Sous-total BL : 2 244,95					

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Eco-participation HT	Total HT	Total TVA
1	20,00	2 249,11	449,82	4,16	2 249,11 €	449,82 €

Conditions de règlement :	Echéance : 30/11/2023	Domiciliation DWPRO : SOCIETE GENERALE BIC : SOGEFRPP IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34	Total TTC	2 698,93 €
Virement à 45 jours fin de mois			Devise : EUR	Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)